



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'économie,
de l'emploi, du travail
et des solidarités**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 1er avril 2021

L'État poursuit sa transformation en Pays de la Loire : Au 1^{er} avril, la DIRECCTE et la DRDCS des Pays de la Loire se regroupent pour former la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)

La DREETS des Pays de la Loire regroupe la direction régionale et départementale de la cohésion sociale (DRDCS) et la direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi (DIRECCTE) pour former le nouveau service déconcentré régional de l'Etat commun des ministères économiques et sociaux. Cette direction devient l'interlocuteur économique et social privilégié au niveau régional des entreprises, salariés, demandeurs d'emploi, personnes ou familles défavorisées, partenaires sociaux et territoriaux, acteurs de l'insertion et des consommateurs.

Cette organisation rassemble dans une direction régionale unique toutes les expertises et les missions des agents des DIRECCTE et des DRDCS, qui restent pleinement mobilisés pour accompagner les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire que connaît le pays depuis plus d'un an.

En rassemblant les compétences dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle, elle permet de développer des synergies nouvelles au service des plus fragiles, de l'hébergement d'urgence à l'insertion par l'activité économique jusqu'à l'emploi.

Protéger-Accompagner-Développer : au cœur des missions de la DREETS

La DREETS a pour missions :

- la politique du travail et les actions d'inspection de la législation du travail ;
- le contrôle du bon fonctionnement des marchés, de la protection économique et de la sécurité des consommateurs ;
- les actions de développement et de sauvegarde des entreprises ;

Service régional de la communication interministérielle

02 40 41 20 91 / 92
pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

6 quai Ceineray – BP 33515
44035 Nantes

- la politique de l'emploi, l'accompagnement des transitions professionnelles, l'anticipation et l'accompagnement des mutations économiques ;
- l'ensemble des politiques de la cohésion sociale ;
- la formation et la certification des professions sociales et non médicales ;
- l'insertion sociale et professionnelle des personnes les plus éloignées du marché du travail.

La DREETS des Pays de la Loire pilote, anime et coordonne les politiques publiques mises en œuvre dans la région, en s'articulant avec les **Directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) des départements de Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Sarthe et Vendée, les directions départementales de la protection des populations (DDPP) des départements de Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Sarthe et Vendée, et la DDETSPP de la Mayenne.** Ces directions départementales interministérielles sont toutes placées sous l'autorité du préfet.

L'inspection du travail conserve son système actuel d'organisation et sa ligne hiérarchique propre. Pour les missions de cette dernière, la DREETS est placée sous l'autorité de la Direction générale du Travail. Elle pilote le système d'inspection du travail au plan régional et départemental.

L'adresse du siège de la DREETS :

DREETS des Pays de la Loire
22 Mail Pablo Picasso
B.P. 24209
44042 Nantes cedex 1

Pour en savoir plus sur les missions et l'organisation de la DREETS, rendez-vous sur

pays-de-la-loire.dreets.gouv.fr

Service régional de la communication interministérielle

02 40 41 20 91 / 92
pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

6 quai Ceineray – BP 33515
44035 Nantes